



Chartres

CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL

MUSÉE
du VITRAIL

ÉCOLE du VITRAIL
et du PATRIMOINE

Centre international du Vitrail

5, rue du Cardinal Pie

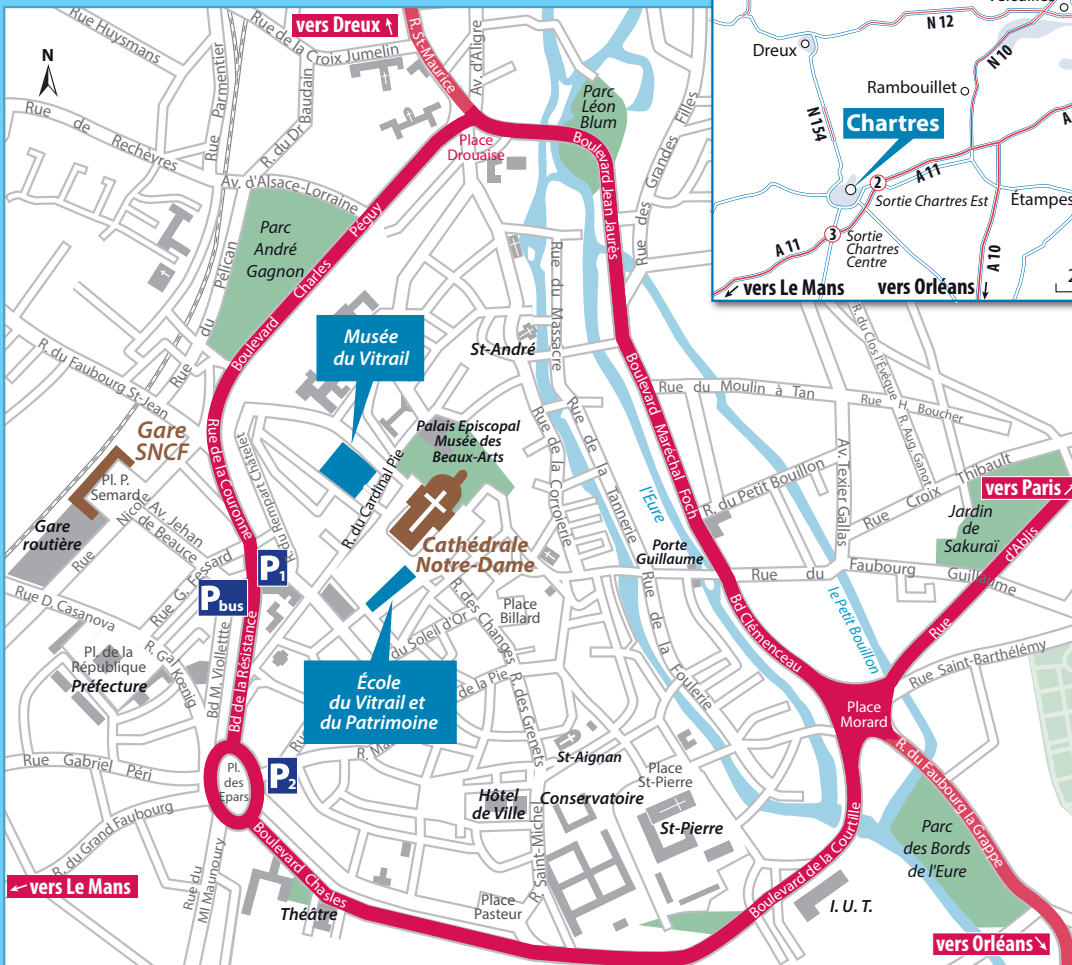
28 000 CHARTRES (France)

Tél: +33 (0) 2 37 21 65 72

contact.centre-vitrail.org

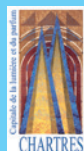
www.centre-vitrail.org

www.formations-vitrail.org



Parking pour les voitures
 Parking pour les bus

Realisation: Pagisisme-Carte et plan - Légeries Cartographie - © Centre International du Vitrail



[CHARTRES]
2019

FORMATIONS CERTIFIANTES

Restaurateur de vitraux
« biens communs »*

Vitrailliste

*Certification professionnelle
inscrite au Répertoire National
de la Certification Professionnelle
(Arrêté du 03/03/2018)



Chartres

CENTRE INTERNATIONAL DU VITRAIL

Module 1

Vitrailliste : création, réalisation et pose de vitraux

400 h / 12 semaines

On y aborde les bases des métiers du vitrail: les matériaux nécessaires à la réalisation d'un vitrail (les verres, les plombs, papiers...) mais aussi les outils (coupe-verre, crayons, compas...), les mises en œuvre, et l'installation des vitraux dans des fenêtres ou des châssis.

Réalisation d'une vitrerie cistercienne (du report à la soudure)

Réalisation d'un vitrail art déco (du report à la soudure)

Réalisation d'une vitrerie baroque, de l'agrandissement à l'encadrement

Réalisation d'un vitrail, de la création à l'installation en double vitrage

Réalisation d'une vitrerie droite (losanges et bornes)

Réalisation d'une vitrerie en diminution

Réalisation d'un vitrail selon les principes de Tiffany

Tracé et agrandissement d'une maquette.

Réalisation collective d'une verrière

Réalisation de vitreries à partir de verres imprimés, de verres biseautés et de cabochons

Répondre à un appel d'offre : réalisation d'une maquette, d'un panneau d'essai et d'un devis

Coût du module 1

7200 €

Module 2

Peinture sur verre et fusing

400 h / 12 semaines

Il est consacré principalement à la peinture sur verre (grisailles, céments et émaux et à leur mise en œuvre: applications, cuissons...), et complété par les nouvelles techniques de fusing.

Réalisation de vitreries ornementales en grisaille

Réalisation d'une bordure romane (travail d'après relevé)

Réalisation d'un panneau d'un vitrail narratif gothique d'après une composition dessinée

Réalisation de vitreries ornementales et de rondels avec des jaunes d'argent

Réalisation d'un vitrail figuratif Renaissance avec des modelés par enlèvement, des jaunes d'argent et du rouge de cuivre

Adaptation d'illustrations botaniques en vitrail décoratif avec émaux

Réalisation de panneaux selon différentes techniques en s'inspirant d'artistes de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle

Adaptation d'une peinture ou d'une illustration dans les techniques du fusing, de la grisaille et du sertissage en plomb

Réalisation d'un vitrail en mélangeant différentes techniques (peinture, fusing, sertissage...)

Coût du module 2

7200 €

CALENDRIER

Janvier	Février	Mars	Avril
	04/02-08/02		01/04-05/04
07/01-11/01		11/03-15/03	08/04-12/04
14/01-18/01	18/02-22/02	18/03-22/03	
	25/02-01/03		23/04-26/04
28/01-01/02			29/04-30/04 02/05-03/05

Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
	03/06-07/06	01/07-05/07		02/09-06/09
13/05-17/05	11/06-14/06			
20/05-24/05		15/07-19/07		16/09-20/09
	24/06-28/06	22/07-26/07		23/09-26/09
			26/08-30/08	

FORMATION PROFESSIONNELLE

Module 3

Restaurateur de vitraux

« biens communs »

200 h / 6 semaines

Ce module permet d'aborder toutes les étapes d'une opération de restauration (documentation, nettoyages, consolidations, réintégrations, et prévention). C'est une formation technique et théorique de base sur tous les aspects de la restauration des vitraux « biens communs » (l'ensemble des vitraux non protégés au titre des Monuments Historiques).

Réalisation d'un dossier de restauration (documentation d'un ensemble de panneaux)

Nettoyer un ensemble de panneaux, relevés des interventions de nettoyage

Consolider (collage, refixage) un ensemble de panneaux, réalisation d'éprouvettes de consolidation (collages et comblements de verre, refixages de peinture)

Réintégrations (compléments, retouches) sur un ensemble de panneaux, réalisation d'éprouvettes de retouche (tests de peintures), retouches de peintures altérées et retouches sur collages et comblements

La mise en réserve, l'installation d'une clôture provisoire, la réalisation et la pose d'un grillage de protection et d'un vitrage de protection.

La consolidation provisoire par encollage pour dépose, emballage de panneaux pour transport, traitement biocide

Répondre à un appel d'offre pour la restauration d'un ensemble de verrières

Coût du module 3

3 600 €

Octobre	Novembre	Décembre
	04/11-08/11	
		09/12-12/12
15/10-18/10	18/11-22/11	
21/10-25/10	25/11-29/11	

Ces formations sont essentiellement des formations techniques. Elles se déroulent en atelier. La plus grande partie du temps de formation est consacrée à la pratique. L'outillage est prêté et les matériaux sont fournis. Un cahier de cours est remis chaque semaine.

Les 3 modules comprennent chaque semaine des compléments sur les coûts de revient et les prix, la technologie du vitrail, la sécurité et la prévention ainsi que les divers aspects de l'exercice professionnel.

Les candidats à ces formations peuvent suivre la totalité des modules l'un après l'autre au cours d'une année civile, ou suivre un premier module et revenir l'année suivante pour suivre un deuxième module, ou encore suivre directement le deuxième ou le troisième module sous réserve des prérequis nécessaires.

La durée de la formation complète (trois modules) est de 1 000 h (2 fois 400 h et 1 fois 200 h). Elle se répartit sur l'année civile à raison d'une alternance de deux semaines de formation pour une semaine libre.

Les deux premiers modules préparent à une certification professionnelle de niveau 4 délivrée par le C.I.V. et intitulée « Vitrailliste ».

Le module 3 est sanctionné par une autre certification du C.I.V., également de niveau 4. Intitulée « Restaurateur de vitraux "biens communs" », cette dernière est inscrite au Répertoire National de la Certification Professionnelle par arrêté du 3 mars 2018.

Évaluation et certifications

L'évaluation de chaque participant est faite par les formateurs en cours de formation.

Une vérification des acquis est faite à l'aide d'une fiche « je dois être capable de... » laquelle permet, en 5 ou 10 points essentiels, de vérifier l'acquisition des connaissances et des savoir-faire abordés dans la semaine.

Un examen final est organisé au terme des modules 2 et 3. Il comporte trois épreuves : la soutenance de deux réalisations devant un jury et une expertise soit d'un vitrail peint soit d'un vitrail à restaurer.

Au terme de ces examens et sous réserve de les avoir réussis, une certification professionnelle est délivrée au candidat. Elle attestera de son aptitude à répondre à des appels d'offre pour, selon le cas, la réalisation de vitraux ou des travaux de restauration de vitraux « biens communs » (patrimoine rural ou urbain non classé, patrimoine privé) en qualité d'artisan vitrailliste ou restaurateur de vitraux.